

**FICHE D'INSCRIPTION
ET DE RÉINSCRIPTION *
2021-2022
ÉCOLE DE NATATION
INTERCOMMUNALE**



ENFANT :

NOM :Prénom :Date de naissance :

Adresse :

PARENTS :

Parent 1 :Tél : Mail (en Maj) :

Parent 2 :Tél : Mail (en Maj) :

ACTIVITÉS (Faire 2 choix en cas de créneau complet) :

Lundi 17h15-18h (CP au CM2)

Lundi 18h-18h45 (CP au CM2)

Mardi 17h15-18h (GS* au CM2)

Mardi 18h-18h45 (CP au CM2)

Mardi 18h45-19h30 (CE1 au CM2)

Jeudi 17h15-18h (GS* au CM2)

Jeudi 18h-18h45 (CP au CM2)

Choix 1 :

Choix 2 :

*(Le mardi et Jeudi de 17h15 à 18h : un groupe maxi de 8 enfants de GS/CP)

DOCUMENTS À FOURNIR :

- La présente fiche d'inscription dûment remplie et le règlement intérieur signé au verso
- Le paiement de la cotisation (par chèque à l'ordre du SI Piscine des Bussys)



IMPORTANT !!

Inscription de début d'année scolaire

*** Anciens adhérents 2020/2021 :**

Retour du dossier complet entre le 30/08 et le 2/09 entre 14h30-18h30 (pour garantir votre place).

***Nouvelle inscription :**

Retour du dossier à partir du samedi 4 septembre 2021 (10h- 17h)

**Le montant de la cotisation est payable en 3 fois
(Septembre, fin décembre et fin mars) :**

- Cotisation annuelle : 118.50 € (3 x 39,5 €)
- Tarif mesures Covid : 79 € (1^{ère} période gratuite + 2 x 39,5 €) réservé aux adhérents 2020/2021

Période 1 : 20/09/2021 au 18/12/2021 (inscription avant le 10/09/2021)

Période 2 : 3/01/2022 au 2/04/2022 (paiement à partir du 13/12/2021)

Période 3 : 4/04/2022 au 18/06/2022 (paiement à partir du 28/03/2022)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Règlement

Article 1 : Inscription

L'inscription est par période et donne accès uniquement au cours choisi. Les séances sont assurées hors vacances scolaires :

Du 20/09/2021 au 18/12/2021 (*inscription et paiement à partir du 4/09/2021*)

Du 3/01/2022 au 02/04/2022 (*paiement à partir du 13/12/2021*)

Du 4/04/2022 au 18/06/2022 (*paiement à partir du 28/03/2022*)

Au-delà des dates de début de périodes, votre place ne pourra pas être garantie.

Article 2 : Conditions d'accès à l'activité

Se présenter à l'accueil pour signaler sa présence. Bien attendre l'accord de l'agent d'accueil avant d'accéder aux vestiaires. La présence du maître-nageur au bord des bassins est obligatoire avant de rentrer dans l'eau. En fin de séance, les parents doivent récupérer leurs enfants dans le hall.

Article 3 : Tenue de bain et Équipements

Les enfants doivent avoir une tenue de bain adaptée à l'établissement ainsi qu'à la nature de l'activité. Pour les jeunes filles le maillot une pièce est recommandé. Pour les jeunes garçons, seul le maillot de bain est autorisé (**shorts, caleçons, cyclistes... interdits, même vendus comme maillot de bain dans le commerce**). Un bonnet et des lunettes marqués à leur nom sont conseillés.

Article 4 : Hygiène

Il est primordial de **respecter les zones pieds chaussés, pieds nus**, et de prendre une **douche savonnée** avant de rentrer dans l'eau. Des distributeurs à savon sont disponibles au niveau des douches.

Article 5 : Sécurité

Les usagers doivent se conformer au règlement intérieur de l'établissement (affiché dans le hall et consultable sur le site de la piscine). Tout manquement à celui-ci entraînera des sanctions à l'encontre des usagers concernés. En cas de vol, la responsabilité de l'établissement ne pourra pas être engagée.

Article 6 : Absences et retards

Tout retard de plus de 15 minutes entraînera une impossibilité de participer au cours. Les absences devront être signalées en amont si possible.

Article 7 : Problème technique

En cas de problème technique, les séances ne pourront pas être rattrapées.

Article 8 : Droit à l'image

Les photos sont interdites au sein de l'établissement sauf accord exceptionnel des maîtres-nageurs. J'accepte que l'établissement prenne des photos et vidéos à des fins de communications internes et externes : oui non

Article 9 : Problème santé

Les parents peuvent signaler au maître-nageur une pathologie ne contre-indiquant pas la pratique de l'activité, pour adapter les séances.

J'autorise les maîtres-nageurs à intervenir sur mon ou mes enfant(s) en cas d'accident et de prodiguer les premiers secours : oui non

Date :

Signature :